

3. - AGRICULTURE

L'OLIVIER EN TUNISIE

Dans la seconde moitié du 19^{me} siècle, en Tunisie, seules quelques très vieilles forêts d'oliviers, plus pittoresques que productives, rappelaient encore les belles plantations de l'époque romaine qui furent une des principales richesses de ce pays. Des hommes remarquables et notamment Paul Bourde pensèrent alors que la Régence pouvait retrouver cette source de prospérité à peu près disparue. D'autres hommes, travailleurs, tenaces et patients, réalisèrent ce que les premiers avaient conçu et placèrent la Tunisie au cinquième rang des pays producteurs d'huile d'olive après l'Espagne, l'Italie, la Grèce et le Portugal.

Entreprendre une étude complète de l'olivier en Tunisie dépasse le cadre d'un simple article de revue. Il y a là matière à ouvrage important. Il n'est peut-être pas inutile, néanmoins, de faire le point de ce que nous savons, de ce qui est acquis et de ce qui reste à faire.

C'est que, dans une certaine mesure, en effet, l'agriculture tunisienne prend une orientation nouvelle dans certaines régions à céréales telles que celles de Pont-du-Fhas, Zriba, Bir M'Cherga, qui, du fait de la sécheresse, n'avaient pas eu pratiquement de récolte intéressante pendant cinq ans. Et si aujourd'hui dans ces régions la pluviométrie est de nouveau favorable, il n'en reste pas moins vrai que pour beaucoup la leçon a été comprise : l'arboriculture, et particulièrement l'oléiculture, tend à se substituer à la culture des céréales dont le rendement est par trop aléatoire.

Etat actuel de l'oléiculture en Tunisie

Il peut apparaître bien présomptueux de donner en quelques lignes un aperçu de ce qu'est actuellement l'oléiculture dans la Régence. Il y a, en fait, plusieurs modes de culture de l'olivier tellement différents qu'il vaut mieux les analyser séparément.

Il y a d'abord la *culture couramment pratiquée dans la région de Sfax et le Sud* en général dans laquelle les Sfaxiens ont acquis une telle expérience qu'ils sont bien souvent les maîtres des planteurs du Nord. D'ailleurs, si les écartements et la sévérité de la taille varient du Sud au Nord, les principes restent les mêmes et c'est le propre du véritable technicien de savoir les adapter à un milieu déterminé.

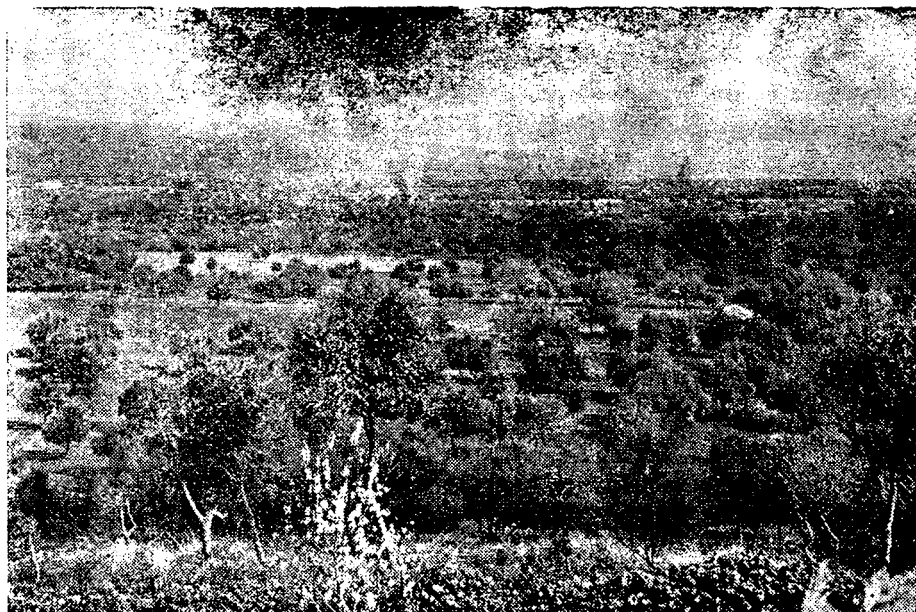
Il y a la *culture du Sahel de Sousse* avec la pratique des meskats qui apporte une eau de ruissellement d'appoint aux arbres. Les écartements relativement réduits ne s'y conçoivent que dans ces conditions.

Il y a la *culture du Nord*, pratiquée dans les forêts de la Ghaba, dans le Cap-Bon, à Tébourba, au Mornag, dans la région de Bizerte, dans les forêts de l'éboursouk et du Kef. Les méthodes en sont presque toujours trop rudimentaires lorsqu'il s'agit du travail du sol ou trop brutales en ce qui concerne la taille des arbres.

Elle intéresse d'ailleurs presque toujours de vieilles plantations trop denses, peu soignées et peu productives. On ne saurait omettre pourtant de

mentionner les belles plantations effectuées par quelques oléiculteurs avertis et dont les rendements atteignent 25 à 30 kgs par arbre en moyenne à l'âge de 8 ans.

Il y a des cultures plus spéciales, et moins importantes, comme celle des Matmatas pratiquées dans les barrages d'oueds, qu'il serait trop long d'énumérer.



OLIVETTE DE LA REGION DE SOUSSE

(Photo Bordas)

Au total, 18 millions et demi d'arbres en rapport répartis essentiellement dans les régions indiquées plus haut et qui ont produit en 1948 400.000 quintaux d'huile, officiellement déclarés. En réalité, la production varie considérablement d'une année à l'autre, tant en raison de la nature même de l'olivier, qui a tendance à « saisonner » que des aléas de la pluviométrie. Ainsi, après avoir atteint le chiffre de 650.000 qx en 1929 pour 11 millions et demi d'arbres en rapport, elle peut tomber à 36.000 qx en 1945 pour 16 millions et demi d'arbres en rapport.

Plus importante pour estimer la richesse oléicole de la Tunisie est la quantité de pieds en production qui marque une progression constante et continue : d'un peu plus de 8 millions en 1920, elle atteint 18 millions et demi en 1947.

L'oléiculture représente donc dans ce pays une branche extrêmement importante de l'activité agricole et pose aux arboriculteurs, aux techniciens et à l'Etat un certain nombre de problèmes techniques, financiers et économiques.

Problèmes techniques

Les plus importants sont ceux de la détermination de la densité de plantation, du choix et éventuellement de la multiplication des variétés, de la lutte contre l'érosion et de la main-d'œuvre, ce dernier étant également, et peut-être plus encore qu'un problème technique, un problème social.

On peut poser pour acquis que les écartements adoptés dans la région sfaxienne et le Sud de 20 m. x 20 m. à 24 m. x 24 m. sont judicieux : l'expérience l'a prouvé. Pour le Nord, le problème est plus complexe et la solution plus difficile. Chaque plantation est en fait un cas particulier. En effet, si dans le Sud les terres sont par excellence des « terres à arbres » où seul compte le facteur pluviométrie, dans le Nord, au contraire, les terres sont plus hétérogènes et les deux facteurs pluviométrie, d'une part, et résistance du sol à la pénétration des racines, d'autre part, se combinent. On comprendra facilement qu'il est inutile de planter à un écartement relativement grand, déterminé par la pluviométrie, si les racines ne doivent pas occuper tout le volume de terre qui leur est ainsi réservé. Ce serait une mauvaise utilisation du sol et une diminution inutile du rendement à l'hectare.

On voit donc que le facteur nature du sol est souvent déterminant et qu'il n'est pas possible d'indiquer a priori une densité de plantation pour le Nord de la Tunisie. Indiquons pourtant que dans les bonnes terres à planter la densité classique de 100 arbres/hectare est trop élevée et que les racines se gênent.

On peut également poser pour acquis que la variété Chemlali est parfaitement adaptée au Sud, la variété Chetoui convenant au contraire au Nord. Il reste au moins deux problèmes à résoudre et seule l'expérience nous en donnera la solution : détermination exacte de la ligne de démarcation entre les aires de plantation de ces variétés notamment dans le Cap-Bon et la région de Pont-du-Fahs, Zaghouan, Djebibina. Choix d'une variété pour les régions de Sbeitla, Kasserine, Fériana. Cette variété sera d'ailleurs vraisemblablement la Guim ou Ouslati, originaire d'El-Ala. Mais alors se posera le problème de sa multiplication qui n'est pas encore résolu.

La lutte contre l'érosion intéresse au plus haut point l'arboriculture puisque les plantations sont souvent effectuées sur des pentes qu'elles permettent de mettre en valeur. Un système de plantation suivant les courbes de niveau, complété par des petits ouvrages et des façons culturales appropriées, permettra une lutte efficace contre les ruissellements. La lutte contre l'érosion éolienne importante dans le Sud n'a pas pris encore une orientation définitive et les méthodes de stabilisation des sables sont encore à perfectionner. Pour éviter la mobilisation de leurs terres, certains planteurs — et cette méthode en vaut un autre — n'ont procédé qu'à un défrichement partiel du terrain complanté, les zones non défrichées maintenant obligatoirement le sol. Il faudra toutefois que le défrichement soit total lorsque les arbres prendront un certain développement.

Le problème de la main-d'œuvre est pratiquement résolu dans la région sfaxienne et le Sahel de Sousse en ce qui concerne tout au moins la qualité de cette main-d'œuvre. Les agriculteurs de ces régions, du chef d'exploitation aux tailleurs, aiment l'olivier, connaissent ses exigences et sa manière de végéter, savent le soigner et le tailler.

Dans les autres régions, au contraire, il est assez rare de rencontrer des ouvriers locaux capables de tailler convenablement un arbre. L'expérience en est faite chaque année à l'occasion des concours de tailleurs d'oliviers qui ont lieu dans différents centres de la Régence. Très peu de diplômes sont décernés dans le Nord, que ce soit à Soliman, à Téboursouk ou à Tébourba, pour ne citer que ces localités.

Pour remédier à cet état de choses, les services techniques du Ministère de l'Agriculture entreprennent à chaque campagne de taille des démonstrations, mais malgré cela l'évolution de la main-d'œuvre oléicole semble de-

voir se faire assez lentement dans le Nord. Elle est, en outre, vraisemblablement freinée par la situation foncière : la majeure partie des forêts sont des biens habous dans lesquels on est quelquefois amené à préférer la production de bois de chauffage à la production des olives.

La quantité de main-d'œuvre nécessaire au moment de la récolte peut poser un problème, si le développement des plantations se poursuit. La solution en serait dans la mise au point d'un procédé de récolte mécanique donnant plus de satisfaction que ceux qui ont été employés ou expérimentés jusqu'à ce jour.

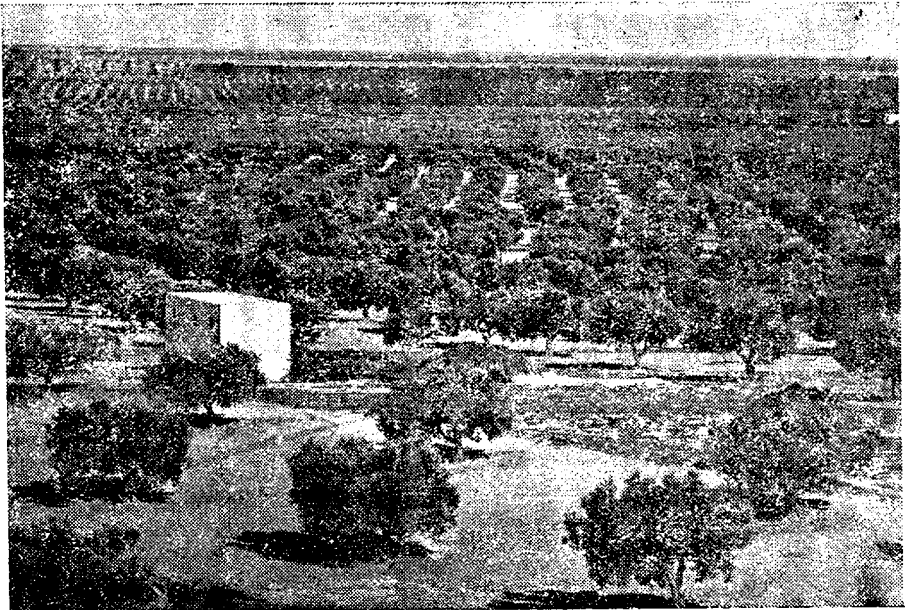
Problèmes financiers

Il faut attendre une douzaine d'années avant qu'une plantation d'oliviers n'apporte des revenus.

A ce titre, la création d'une olivette d'une certaine importance est le type même d'une entreprise capitaliste. Effectivement, d'ailleurs, de nombreuses sociétés ont investi et investissent encore des capitaux dans des exploitations oléicoles.

Si l'on considère, d'une part, que l'arboriculture, et l'oléiculture en particulier, sont des moyens de fixer au sol des populations nomades et que, d'autre part, elles permettent seules la mise en valeur de régions où domine la propriété privative, on conçoit que le Gouvernement se soit intéressé au développement de cette technique agricole.

L'Etat a entrepris, par l'intermédiaire du paysanat, de développer les plantations par des distributions d'arbres et de souchets. Le paysanat envisage, d'autre part, la création de quelques plantations modèles en terres collectives ou habous autour desquelles se développeraient les plantations réalisées par les fellahs eux-mêmes. Cette conception apparaît judicieuse : il est sans doute plus facile pour un groupe de fellahs de s'agglomérer au-



LA FORET D'OLIVIERS DE SFAX

(Photo Marcelon)

tour d'une entreprise existante que, dans les vastes steppes ingrates du Centre et du Sud, d'en créer de nouvelles de toutes pièces avec, en fait, de très faibles moyens malgré l'aide de l'Etat.

Des crédits importants ont été affectés par le Gouvernement Tunisien, avec l'aide de la Métropole, à de telles entreprises.

Il convenait par ailleurs, dans les régions à vocation oléicole, de donner aux exploitants propriétaires des moyens financiers leur permettant d'entreprendre et de mener à bien des plantations, ce qui n'était pas toujours possible avec leurs seules ressources amenuisées. Plusieurs années de récolte déficitaire ont à cet égard jusqu'à ce jour rendu assez difficile la situation des oléiculteurs. Le décret du 1^{er} janvier 1948 permet à certains organismes de crédit de consentir des prêts aux planteurs dans des conditions particulièrement avantageuses. Ces prêts actuellement limités à 26.000 frs par hectare, avec un plafond de 50 ha, ne suffisent évidemment pas à couvrir tous les frais d'établissement de la plantation et de son entretien jusqu'à son entrée en rapport, mais ils peuvent être et ils sont déjà une aide précieuse pour les planteurs. Evaluer le total des dépenses à prévoir jusqu'à la dixième ou douzième année n'est souvent pas chose facile, c'est, en tout cas, toujours un cas d'espèce. On peut estimer qu'il varie à l'heure actuelle de 80.000 à 100.000 francs par hectare.

Problèmes économiques

L'oléiculture, en raison de la longévité de l'olivier et de la lenteur de sa croissance, s'intègre naturellement dans le cadre d'une planification de la production agricole. On peut même estimer souhaitable que soit établi un plan général de production des oléagineux pour tous les pays rattachés économiquement à la France. Dans tous les cas et quelles que soient sur ce point les intentions des pouvoirs publics, l'oléiculteur doit, sur le plan économique, se préoccuper des possibilités d'écouler sa production dans les meilleures conditions.

Un rapide regard sur les statistiques permet de mettre en évidence quelques faits éminemment rassurants quant aux risques de saturation du marché et de la concurrence étrangère. On y peut voir, en effet, que si en 30 ans, de 1909 à 1939, la production totale des oléagineux végétaux a plus que doublé, celle des huiles d'olives n'a subi qu'une augmentation de 30 % environ (780.000 t. en 1939 contre 590.000 en 1909). Il faut en trouver l'explication dans le fait que, d'une part, l'aire de la culture de l'olivier est limitée et que, d'autre part, sa mise à fruit est lente.

On peut voir également dans les statistiques qu'en ce qui concerne la production moyenne par arbre, la Tunisie arrive au premier rang des pays producteurs avec une moyenne de 2,8 kgs par arbre contre 2,4 pour l'Espagne, 1,8 pour la Grèce, 1,7 pour le Portugal et 1,3 pour l'Italie.

Autant de faits rassurants, donc, en ce qui concerne le présent. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas se préoccuper du lendemain. En fait, ces préoccupations se résument à deux questions essentielles : serrer au plus près les prix de revient, n'exporter que des produits de qualité.

L'oléiculteur peut tendre à l'abaissement du prix de revient par une meilleure technique, de meilleurs procédés culturaux. Mais l'oléification doit intervenir aussi pour une bonne part dans cet effort. Et c'est d'elle en tout cas que dépend la haute qualité des huiles qui font le renom de la Tunisie. Il faut absolument maintenir, et accroître encore, ce renom. Il garan-



UN VIEIL OLIVIER DANS LA REGION
DU CAP-BON

(Photo Bordas)

tit le sort de nombreux habitants de ce pays qui consacrent toute leur activité à l'olivier. Car si la population tunisienne, en accroissement constant, absorbe la majeure partie de la production, il faut envisager d'exporter quelque 300.000 à 350.000 qx d'huile d'olive dans les prochaines années et beaucoup plus par la suite, si l'on veut que la culture de l'olivier reste une véritable source de revenus pour le pays.

* * *

Nous avons passé en revue très rapidement quelques questions que pose, parmi beaucoup d'autres, la culture de l'olivier en Tunisie. Il n'apparaît pas douteux que son développement soit souhaitable à beaucoup d'égards mais en prenant certaines précautions car il ne faudrait pas tout de même, sous prétexte que l'olivier est un arbre rustique, en planter n'importe où et n'importe comment. On risquerait alors de graves échecs.

Sous ces réserves, le développement de l'oléiculture permet de résoudre en Tunisie d'importants problèmes tant économiques que sociaux.

Il permettra, à l'échelon de la Tunisie, la mise en valeur de terres peu propices à d'autres cultures. Pour le particulier dont l'exploitation fondée sur la céréaliculture est soumise aux caprices d'une pluviométrie trop souvent déficitaire, il représente un élément d'équilibre et il assure ainsi une situation financière plus stable.

Il donne, sur le plan social, un revenu non négligeable à une main-d'œuvre locale qui, dans le mois de novembre et de décembre notamment, n'a d'autres possibilités de travail que de participer à la cueillette des olives.

L'accroissement de la production oléicole enfin contribuera, avec d'autres activités, à nourrir une population qui augmente d'environ 50.000 âmes par an et à laquelle il faut assurer des moyens d'existence.

Ce ne sera pas un des moindres avantages de l'oléiculture que d'aider, en partie, à résoudre ce problème.

J. PASQUIER

Ingénieur des Services Agricoles